

« Le MEDEF Puy-de-Dôme organise une rencontre avec le Député André CHASSAIGNE et une délégation de chefs d'entreprise de la 5^{ème} circonscription »

Ce jeudi 20 octobre 2022 à 14h30, une rencontre privilégiée a été organisée par le MEDEF Puy-de-Dôme permettant un temps d'échanges entre ses adhérents et Monsieur le Député, André CHASSAIGNE au sein de l'entreprise CELTA à Courpière.

Le MEDEF Puy-de-Dôme souhaite bâtir un dialogue économique et social constructif, au plus près des réalités du terrain

A la suite des résultats des élections législatives de juin 2022, Claude VINCENT, Président du MEDEF Puy-de-Dôme a souhaité être identifié par les nouveaux Députés de notre département comme un partenaire social de confiance. Il précise : « *Nous sommes très attachés à un dialogue économique et social constructif avec les pouvoirs publics et surtout nous avons la volonté d'expliquer la réalité que vivent nos entreprises, qui plus est dans cette période très difficile et très incertaine. Le contexte économique, et le tissu entrepreneurial de notre département étant en perpétuelle mutation, j'ai souhaité organiser une rencontre avec une délégation restreinte de chefs d'entreprise par circonscription.* »

André CHASSAIGNE, Député de la 5^{ème} circonscription du Puy-de-Dôme a été le premier à se prêter à l'exercice

L'exercice n'étant pas une nouveauté pour notre Député André CHASSAIGNE, le MEDEF Puy-de-Dôme a néanmoins souhaité laisser la plus grande place lors de ces échanges aux Dirigeants afin de leur permettre d'exprimer leur réalité du terrain et de leurs enjeux à venir.

Car rappelons que notre pays a besoin de se réformer, et l'absence de majorité absolue à l'Assemblée nationale ne doit pas être synonyme d'immobilisme.

Cet échange a permis de faire un tour d'horizon des sujets d'actualité, et qui ne manque pas en cette période de crise que nous traversons :

➤ **La crise énergétique**

Face à l'envolée des prix de l'électricité, le gouvernement a mis en place un dispositif visant à soutenir les entreprises qui ne fonctionnent pas. Les entreprises sont face à de grosses difficultés où les factures d'énergie sont 10 à 15 fois plus élevées. Cela touche invariablement tous les secteurs et tailles d'entreprises. Un accord Européen doit être trouvé rapidement pour découpler les prix de l'électricité du prix du gaz car nous sommes face à un potentiel mur de faillites, si nous ne prenons pas les mesures adaptées à la crise.

Comme le précise Thomas PAILLARD, Directeur Général du groupe JOUBERT, « *les entreprises sont doublement pénalisées car les fournisseurs répercutent le prix de l'énergie sur les matières premières* ».

A cela s'ajoutent les menaces de « délestages massifs » en cas d'hiver froid, qui pourraient mettre à mal l'ensemble du tissu économique. Malgré ce contexte économique difficile, les entreprises du Puy-de-Dôme ont fait, font et feront leur part pour atteindre les objectifs de sobriété énergétique. Plutôt que de pointer du doigt les mauvaises élèves, nous pouvons aussi valoriser les avancées des entreprises sur le sujet de sobriété avec par exemple la mise en place de panneaux solaires au sein de l'entreprise OMERIN, permettant d'atteindre 20% d'autoconsommation. Ce à quoi Wilfried WINTER, Directeur Administratif et Financier du Groupe OMERIN, n'a pas manqué de faire remonter au Député André CHASSAIGNE les difficultés de lenteurs administratives qu'elles rencontrent dans la mise en place de ces systèmes de production d'énergie.

➤ Recrutement, assurance-chômage

Avec 7 % de chômage en France, la difficulté à recruter se pose pour des raisons multifactorielles. Néanmoins, nos Dirigeants de Thiers et Ambert ont souhaité soulever des points majeurs qui limitent l'attractivité de ces bassins.

Nos industriels du bassin d'Ambert ont souhaité rappeler les besoins du maintien des services publics pour attirer les talents. Thomas PAILLARD, Directeur Général du groupe JOUBERT précise « *nous avons besoin des maternités, des urgences, de médecins, infrastructures plus modernes ..., cela est essentiel pour le maintien économique du bassin* ». Jean-Michel AUNE, Directeur Général du site BRUEGGEN, a également précisé que sur le bassin Thiernois, le péage d'autoroute Clermont-Ferrand / Thiers était un frein majeur d'attractivité des talents ».

André CHASSAIGNE, retiendra, nous espérons, la volonté des entreprises du bassin Thiernois et Ambertois, de travailler collectivement sur la mobilité, et la mutualisation des transports.

Le MEDEF soutien la réforme assurance chômage, car nombre d'entreprises sont confrontées à de plus en plus de refus de CDI, au profit de CDD, « *freinant les entreprises à répondre à leurs obligations légales suite à la réforme pôle emploi (bonus/malus)* » précise Michaël JARDIN, Directeur Général du site CELTA.

➤ La Réindustrialisation de la France

Les crises successives nous ont fait prendre conscience que l'industrie était un enjeu de souveraineté et de développement. La France, et tout particulièrement notre département du Puy-de-Dôme doit garder sa culture industrielle forte. Au-delà des enjeux d'attractivité de nouvelles industries sur notre territoire « *nous devons maintenir nos entreprises, nos compétences et notre savoir-faire* », précise Pierre DAMBRICOURT, Directeur Général de CEP, entreprise spécialisée dans la plasturgie.

Jean-Michel AUNE, Directeur Général du site BRUEGGEN ajoute que « des contraintes réglementaires fortes sont imposées aux entreprises, y compris sur un volet fiscal. Les compétiteurs étrangers travaillent eux sur le cœur du métier, l'amélioration, la recherche et le développement et non sur des contraintes réglementaires ».

Un point particulièrement important pour l'attractivité du Puy-de-Dôme a également été soulevé par Arnaud FRAYSSINET, Directeur Régional Auvergne-Rhône-Alpes du groupe COLAS, l'artificialisation des sols. Des modifications doivent être apportées par le législateur car pour attirer des entreprises à investir et se développer sur les territoires, il faut pouvoir trouver du foncier.

Ce temps d'échanges et de partages avec nos entrepreneurs a été poursuivi d'une visite de l'entreprise CELTA à Courpière par Michaël JARDIN, Directeur Général du site. L'occasion de valoriser une de nos belles industries du bassin Thiernois.

Contact presse :

Virginie HSINI
Secrétaire Générale
Mouvement des Entreprises de France Puy-de-Dôme
virginie.hsini@medef63.fr | 06 73 52 63 73



Arnaud FRAYSSINET (COLAS RHÔNE-ALPES-AUVERGNE) – Thomas PAILLARD (GROUPE JOUBERT) – Jean-Michel AUNE (BRUEGGEN) – Wilfried WINTER (GROUPE OMERIN) – Michaël JARDIN (CELTA) – André CHASSAIGNE (Député) – Claude VINCENT (Président MEDEF Puy-de-Dôme) – Julien BRUGEROLLES (Député suppléant) – Pierre DAMBRICOURT (CEP)